

LES CHEMINS DE ST JEAN

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ST JEAN D'HÉRANS JANVIER 2026 N°48

LE MOT DU MAIRE



Chers Hérandounes, Hérandous,

En cette nouvelle année 2026 qui commence et qui va être marquée par les élections municipales en mars prochain, je veux mettre en avant le travail et l'implication de tous pendant ces 6 années.

Tout d'abord je souhaite remercier :

- L'équipe municipale très soudée qui à chaque instant m'a apporté son soutien sur des décisions parfois difficiles et son implication dans la vie de notre commune à l'écoute de tous.
- L'ensemble des employés communaux très actifs dans leur mission quotidienne de service public, et particulièrement dans leur implication sans faille pendant les deux ans de la crise du COVID apportant leur aide aux habitants qui en avaient besoin.
- Toutes les associations de la commune pour leur dynamisme.
- Les parents et futurs parents d'élèves qui nous ont soutenu en nous faisant confiance quand notre école était en danger de fermeture et que nous avons pris la décision de transformer l'école élémentaire en école primaire à classe unique en accueillant les enfants de maternelle. Cette année on a compté 17 bambins inscrits pour la rentrée scolaire.
- Les habitants qui restent discrets mais qui font un travail formidable bénévolement auprès de nos aînés

La vie d'une commune est le fait de l'implication de tous, habitants, associations, élus

Enfin pour cette nouvelle année je souhaite la bienvenue à nos nombreux jeunes nouveaux habitants qui sont la force vive et le futur de la commune.

Avec cette année 2026 qui commence mes collègues et moi-même vous souhaitons une bonne année, la santé, et le bonheur.



Restant à votre écoute
Le Maire
Jean-Marie GARAT

Le mot du Maire	Page 1
Ce qui s'est passé	Page 2-3-4-
Travaux réalisés	Page 4-5
Ce qui va être réalisé	Page 5
Travaux prévus	Page 5
Information de la commune	Page 6-7
Producteurs et Artisans	Page 8

CE QUI S'EST PASSÉ

FÊTE D'HALLOWEEN

Vendredi 30 octobre tous les enfants du village ont célébré Halloween avec grand enthousiasme ! Costumes terrifiants, friandises à gogo et animations par les petits sorciers et les petites princesses qui ont rempli de joie et de rires les rues du village.





SOIREE DIA DE LOS MUERTOS

Samedi 1er novembre à la salle des fêtes, le sou des écoles a organisé une soirée sur le thème « soirée déguisée pour Halloween ». Au programme maquillage, diffusion du film COCO de Walt-Disney à 18 heures puis Bal animé par DJ Expérimental avec buvette et restauration. Un grand merci aux parents bénévoles pour cette soirée des plus animée. A l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

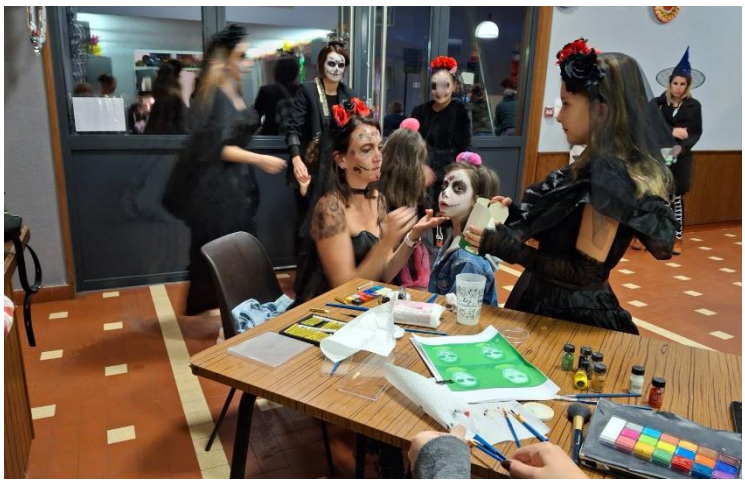

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre devant le monument aux morts, Mr le Maire, les Elus, le Président de la FNACA, l'instituteur, les enfants de l'école, un piquet d'Honneur du 93ème régiment d'artillerie de montagne ainsi que les habitants de St Jean d'Hérans se sont rassemblés pour honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour la paix et la liberté. Leur courage et leur sacrifice restent gravés dans nos cœurs Pour clore la cérémonie un apéritif a été offert par la Municipalité à la maison pour tous afin de rappeler l'importance de la solidarité et de la paix





MARCHE DE NOËL

Le 30 novembre le marché de Noël organisé par le sou des écoles a été un véritable succès grâce à la participation des enfants de l'école qui ont enchanté les visiteurs avec leurs chants de Noël et la présence du Père Noël avec sa hotte bien garnie de friandises. Les petits chanteurs accompagnés de leurs parents ont interprété des chants traditionnels de Noël, créant une atmosphère chaleureuse et festive. Les visiteurs ont été ravis de découvrir les nombreux stands de produits locaux et artisanaux ainsi que le service d'une restauration délicieuse et des boissons proposés par le sou des écoles. Un grand merci à tous les enfants, l'enseignant, les parents et aux organisateurs qui ont contribué à faire de ce Marché de Noël 2025 un événement enchanteur. Nous sommes déjà impatients de voir ce que l'année prochaine nous réserve !







REPAS DE NOËL

Succès du repas de Noël de la Mairie
Un immense merci à tous les participants qui ont fait du repas de Noël un moment inoubliable Plus de 100 convives ont partagé un délicieux repas dans une ambiance chaleureuse et festive. Un grand bravo pour la restauration, le service, l'animation musicale et bien sûr que cette journée soit une réussite, rendez-vous est donné pour l'année prochaine.





COSMOCITÉ

Le 11 décembre, les enfants de l'école sont allés à Pont De Claix pour visiter le musée Cosmocité. Le matin, ils ont exploré l'exposition Alp et le dragon-rivière où il y avait des ateliers pour voir le lien entre la météo, les rivières et les nappes phréatiques, construire un paysage en sable dans lequel s'écoule une rivière ou regarder comment se déverse une rivière au milieu des aménagements humains. En début d'après-midi, ils ont passé un moment dans la salle immersive au milieu des méduses, des océans de feu ou d'eau. Ensuite ils se sont installés au planétarium pour suivre les aventures d'une loutre qui voyage dans tout le système solaire pour découvrir l'eau sous différentes formes sur des planètes ou des satellites.

Merci à l'IRMA (institut des risques majeurs) et au sou des écoles d'avoir financé cette sortie et aux parents accompagnateurs.



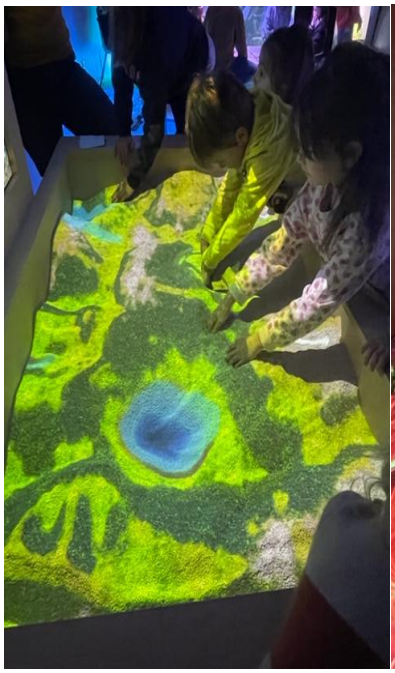





TRAVAUX RÉALISÉS

BORNE DE RECHARGE

Nous vous informons que les travaux d'installation de la plate-forme de recharge pour les véhicules électriques est désormais opérationnelle, elle est installée route du Barbier à côté de la zone des poubelles face au lotissement Les Épis Dorés.



TRAVAUX PISTE D'AUROUSE

La commune a lancé de gros travaux nécessaires pour remettre en état la piste d'Aurouse très dégradée par le temps. Les trous et les bosses ainsi que les glissements de terre ont été aplanis et nivelés, la piste est maintenant redevenue praticable.



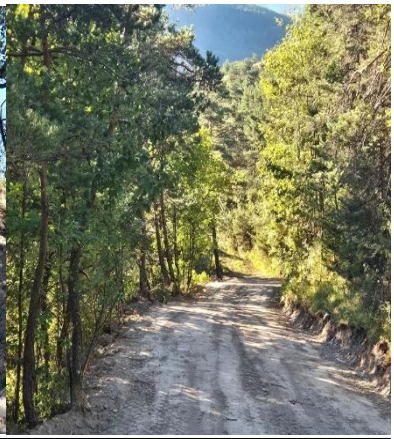

AVANT APRES

INSTALLATION D'UN SYSTÈME ANTI CALCAIRE

La commune a décidé d'installer un Système Vulcan pour lutter contre de gros problèmes de dépôts de calcaire qui obstruent l'arrivée d'eau à Touage et Villard de Touage. Ce système utilise un processus de traitement physique qui modifie la structure des ions calcium et magnésium présents dans l'eau, les empêchant de se déposer et de former des dépôts de calcaire. Les avantages pour les habitants sont l'élimination des dépôts de calcaire dans les canalisations et les appareils ménagers, l'amélioration de la qualité de l'eau, réduction des coûts d'entretien et de maintenance et protection de l'environnement (pas de produits chimiques utilisés).

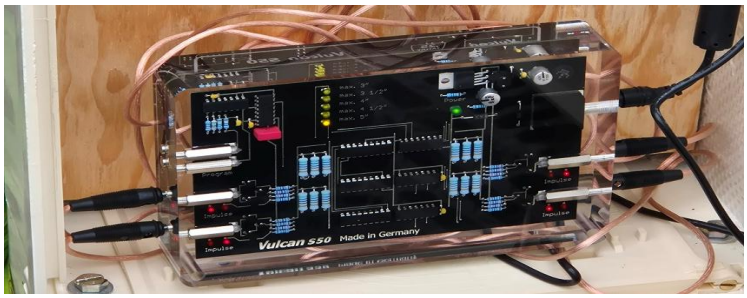

REFECTION DE ROUTES COMMUNALES

Réfection complète de routes de la commune :
- Dans le village, rue des Lilas
- Aux combes, route de la Combe De Vorze



ECLAIRAGE PUBLIC

Le passage de l'éclairage public au LED a été réalisé cet automne dans le village avec un éclairage plus directionnel et une consommation divisée par deux. L'année prochaine le reste de la commune en sera équipé.



AMÉNAGEMENTS SÉCURITÉ



Aménagements sécurités réalisés cet automne dans le village :
- Installation de panneaux stop lumineux à l'intersection de la route de Chatel et Mens.
- Création d'un cheminement piéton route du Barbier et d'un passage piéton pour accès au lotissement « Les Épis Dorés ».
- Installation d'un passage surélevé route des grands champs.

Aménagements sécurisés à Villard De Touage,par la création de deux passsages surélevés à l'entrée et la sortie du village.

CE QUI VA ÊTRE RÉALISÉ

ENEDIS

Bouclage réseau Enedis entre le Sautet et Prébois. Ce bouclage va permettre de sécuriser le réseau électrique de notre commune ainsi que tout le Trièves. Lorsqu'il y aura coupure de courant sur le réseau actuel celui-ci prendra le relais et évitera les coupures trop longues.

TRAVAUX PRÉVUS

CANTINE

Cette année le nombre d'élèves de l'école primaire a largement augmenté, pour le confort des enfants nous prévoyons d'agrandir la cantine et créer un préau. Les subventions départementales étant bloquées jusqu'à septembre, ces travaux seront envisagés pour 2027.

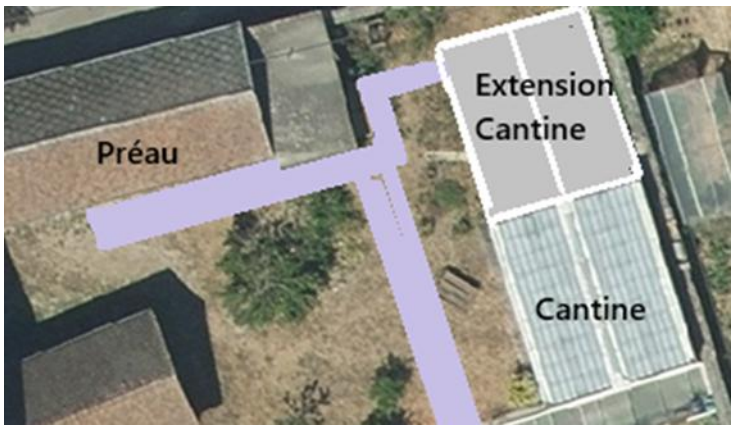

INFORMATIONS ET RAPPELS

PRÉVENTION CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

La Mairie vous informe que des frelons asiatiques ont été signalés dans notre région, dont cinq hameaux sur notre commune au Col des Accarias,à Villard de Touage, aux Rives, à La Loubière et Chemin des Paquiers. Ces insectes peuvent être dangereux pour l'homme et les animaux et nuire également à l'environnement.

Caractéristiques du frelon asiatique :
- Taille environ3 cm
- Couleur : thorax brun, abdomen jaune et noir
- Pattes : jaunes à l'extrémité

Il ne faut surtout pas approcher le nid, ne pas tenter de le détruire vous-même et contacter la Mairie ou un professionnel de la destruction des nids.

Prévention contre l'invasion des frelons asiatiques :
- Eliminer les sources de nourriture (fruits, déchets etc.)
- Protéger les points d'eau (bassins, piscines etc.)
- Eviter de porter des vêtements colorés ou parfumés
- Installation de piège à frelon

Comment éradiquer les frelons asiatiques :
- Voir avec des professionnels de la déstruction des nids
- Ou faire soi-même des pièges comme suit : 1/3 de bière,1/3 de vin blanc, 1/3 de grenadine dans un piège spécifique à frelons asiatiques et non pour les abeilles et autres insectes.

Quand mettre les pièges pour les frelons asiatiques :
Mettre en place les pièges entre :
- Février et début avril pour capturer les reines qui sortent d'hibernage.
- Avril Mai piégeage des reines.





Communication de la commune

La commune améliore sa communication, dès qu'il y a une information importante (coupure d'élèctricité, travaux impactants la circulation…) ou une manifestation (cinèma, soirée festive ou culturelle) vous serez directement informés sur l'Appli Panneau Pocket.que vous pouvez télécharger gratuitement voir ci-dessous :



PERTUBATIONS ABOIEMENT DES CHIENS

La Mairie vous informe que les aboiements excessifs de chiens, peuvent être considérés comme une nuisance sonore. Nous demandons aux propriétaires de chiens de prendre les mesures nécessaires pour éviter les perturbations de la tranquillité publique.et nous rappelons également que les chiens doivent être tenus en laisse sur le domaine public afin d'éviter tous accidents. Conformément à l'article L.581-1 du code de la santé, les propriétaires de chiens sont responsables des troubles causés par leurs animaux. Nous vous invitons à prendre les dispositions suivantes :

- Contrôle des aboiements excessifs
- Prise de mesures pour éviter les perturbations nocturnes
- Respect des règles de voisinage

Merci de votre coopération et de votre compréhension.

RÉPARATION PONT DE PONSANNAS

Ci-dessous calendrier des conditions de circulation concernant les travaux de réparation du Pont de Ponsonnas de janvier à novembre 2026.



RALLYE PÉDAGOGIQUE

Le 7 mars 2026 de 8 h à 17 h40 le Corat organise un rendez-vous pédagogique pour les coureurs automobiles qui a pour but de sensibiliser les pilotes et commissaires aux risques de la route et leur apprendre les bons réflexes.
Les équipes vont participer à des épreuves variées, telle que :
- Un test de connaissance sur le code de la route
- Un parcours de conduite avec des obstacles et des situations d'urgence
- Un atelier de secourisme et de premiers secours
- les épreuves orales se feront à la salle des Fêtes.



ELECTIONS MUNICIPALS 2026

LES PETITES COMMUNES PASSENT AU SCRUTIN DE LISTE PARITAIRE

Jusqu'en 2020 les petites communes élisaient leur conseil municipal avec un mode de scrutin spécifique. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou au sein d'une liste. Dans ce dernier cas, l'électeur pouvait panacher, c'est-à-dire rayer des noms sur le bulletin et les remplacer par d'autres, ou modifier l'ordre des noms. Les scores étaient calculés pour chaque candidats pris individuellement, qui pouvait être élu en un ou deux tours.

A partir de 2026, ces communes seront comme les autres au scrutin de liste proportionnel paritaire. Les candidatures isolées ne sont plus autorisées et doivent donc figurer sur une liste. L'électeur ne peut pas panacher (s'il le fait, le bulletin est considéré comme nul). Chaque liste doit proposer autant de femmes que d'hommes répartis en alternance.

Si une liste obtient la majorité absolue au premier tour, elle est élue. Sinon un second tour est organisé, pour les listes qui ont recueilli au moins 10% des suffrages, où la majorité relative suffit pour l'emporter. La liste victorieuse bénéficie « d'une prime majoritaire » qui lui octroie la moitié des sièges du conseil municipal. Les autres sièges sont répartis proportionnellement entre toutes les listes en compétition, sauf celles qui ont obtenu moins de 5 % des suffrages. Une fois installé, le conseil municipal élit le maire, en général le premier de la liste en tête.

DÉCHARGE

Depuis le 19 novembre nous avons supprimé le cadenas à code avec la clef dans la boite à clef car ce système ne fonctionnait pas vraiment bien (oubli de remettre la clef à sa place, portail pas fermé etc…). Le portail est maintenant équipé d'une serrure à code qu'il faudra demander à la Mairie. Nous vous rappelons qu'il est essentiel de refermer le portail en brouillant le code afin que ce site reste accessible à tous.



PRODUCTEURS ET ARTISANS DE LA COMMUNE

N.B. : la municipalité aide à l'installation des services, mais n'a aucune responsabilité dans le fonctionnement de ceux-ci. Pour toute activité ayant été oubliée, contactez la mairie et nous l'ajouterons au prochain bulletin.

Activités basées sur la commune :			
Dominique Garcin-Gerin	*naturopathe*	04 76 34 92 15	
Céline Hanrot	*orthophoniste*	06 19 76 37 18	
Sylvie Karpy	*assistante maternelle*	06.43.21.64.29	
Gaec de la Salamandre	*paysan boulanger*		gaecdelasalamandre@gmail.com
Pain Sylvestre	*et biscuits*	06 73 73 94 60	painsylvestre@proton.me
Benjamin Corbier	*légumes*	04 76 34 27 63	
Earl des Sables	*viande de limousines*	07 63 08 52 62	
Alexandre Girard	*viande bovine et porcine*	06 07 60 74 70	
Philippe Roissard	*charpentier*	06 32 94 81 33	philippe.roissard38@orange.fr
Rémy Pacquet	*charpentier*	06 79 49 95 36	remy-pacquet.business.site
Eymard Plomberie	*plombier/chauffagiste*	06 74 96 57 11	
Création Peintures	*Peinture/déco bâtiment*	06.27.44.39.41	Bricemartinez686@gmail.com
Activités de passage sur la commune :			
Chloé Audiffren	*ostéopathe*	06 77 29 75 33	www.doctolib.fr/osteopathe/valbonnais/chloe-audiffren
Blandine	*camion-pizza*	07 71 76 38 07	www.facebook.com/pizzablandine
Landreau	*boulanger*	04 76 34 66 24	
Vival	*épicier ambulant*	04 76 34 74 03	
Richard	*huiles, épicerie*	04 76 28 19 31	huilerie-richard.com
Picard	*surgelés*		www.picard.fr
Activités sur d'autres localisations proposées par des habitants de la commune :			
SE des ETS Bassani	*plombier/chauffagiste*	04 76 81 26 66	bassani.chauffage@wanadoo.fr
Caresse de bois	*Objets de décoration*		www.facebook.com/cdb38
JP Dordain	*photographe*		www.trievesphoto.com/-/galeries
F .Mercier	*Agencement Intérieur*	06 71 75 48 17	Clogg.contact@gmail.com

Mairie de Saint Jean d'Hérans
Site : sjdh.fr ou www.saintjeandherans.fr Courriel : st.jean.dherans@orange.fr
Ouverture de la mairie et agence postale : lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 8 h 45 à 12 h
1, place de la mairie, Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans. Tél : 04 76 34 98 35
Bulletin élaboré par la Commission information de commune de St Jean d'Hérans
I.P.N.S Crédits photos : J.REVIAL, JM GARAT, C.CARLI, P.COLLIN, G.GRAND.